



Abus de credit ET faux et usage de faux

Par **jjlebo**, le **25/08/2009** à **11:41**

Bonjour,rnrnMon epouse a contracté plusieurs credits sans m'en parler depuis 6 ans ,la plupart ont servis a rembourser d'autres et ne sont pas du fait de depenses du couple. Nous avons vendu notre maison.Le divorce est une possibilité dans le sens ou je souhaite me decharger du probleme .nous sommes mariés sous le regime de communauté,mon epouse ne conteste pas ses fautes . L'avocat de mon epouse pense pouvoir negocier le remboursement a hauteur de 60 % de la somme + interet dut.il faut savoir que le montant est de 225000 € !! aupres de 12 sociétés de financement pour 22 credits (ex:cetelem en à 5). ma question : Doit je prendre un avocat de mon coté et ai-je une chance de ne pas etre ennuyé pour ma part acquise de la maison. Et comment vont reagir les sociétés de credit etant toutes au courant de la situaton Merci de votre attention _